

# Infrascreen remporte le Prix BCN Innovation

**NEUCHÂTEL** La start-up primée, dont l'ambition est de permettre des économies d'énergie dans les serres, gagne un chèque de 150 000 francs.

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH



Les cofondateurs de la start-up Infrascreen Henri de Lalande (à gauche) et Benoît de Combaud ont gagné le Prix BCN de l'innovation dont l'ambition est de contribuer à maintenir un tissu économique dynamique dans le canton de Neuchâtel. DAVID MARCHON

Infrascreen remporte la onzième édition du Prix BCN Innovation, remis, hier, au siège de la banque, en petit comité, lors d'une cérémonie diffusée en ligne. L'entreprise touchera 150 000 francs qui devraient favoriser son essor.

La start-up, installée dans les locaux de Microcity à Neuchâtel, a l'ambition d'améliorer les performances économiques et énergétiques des serres de culture maraîchère.

S'appuyant sur des nanotechnologies développées au CSEM, elle met au point une

nouvelle génération d'écrans thermiques permettant de réduire de 40% le besoin de chauffage d'une serre, et diminuer d'autant les émissions de CO<sub>2</sub> d'installations généralement chauffées au gaz.

## Faciliter la production locale

Cofondée par Benoît de Combaud et Henri de Lalande, Infrascreen «propose une agriculture plus durable», estime Yves Perriard, professeur à l'EPFL et président du jury. «A l'heure du positionnement de nos sociétés sur notre impact

climatique et sur la manière dont nous voulons nous nourrir, Infrascreen offre une solution pour économiser l'énergie, et ainsi faciliter la production locale.»

«Les valeurs portées par l'entreprise, l'enthousiasme des porteurs de projets, mais surtout la vision des entrepreneurs ont séduit le jury», poursuit Yves Perriard.

## Finalistes

Parmi 38 candidats ayant déposé un dossier, le Prix BCN Innovation met aussi en évidence deux autres entreprises, en les

désignant comme finalistes: Luminesys met au point des lames de microscopie. Elles permettent d'améliorer la qualité du signal de fluorescence des échantillons observés au microscope par des lecteurs automatiques. Ces lames peuvent être utilisées dans le cadre des analyses médicales et de la biologie moléculaire par exemple. Netsensing Technology développe un dispositif permettant un dépistage simplifié de l'apnée du sommeil à domicile, à faible coût. Cette maladie touche quelque 15% de la population.

# Mesures de protection urgentes

**LE CREUX-DU-VAN** Neuchâtel et Vaud annoncent une restriction d'accès au sentier de la falaise «d'ici aux vacances d'été».

«Un dispositif simple et discret sera mis en place d'ici aux vacances d'été afin d'interdire l'accès à environ la moitié du sentier de la falaise, au Creux-du-Van. Les cantons de Neuchâtel et Vaud confirment leur volonté de protéger rapidement la flore le long du cirque rocheux, même si les plans d'affectation du site font encore l'objet d'un recours devant les tribunaux. Des cordelettes et des panneaux d'information bloqueront l'accès au sentier dans certaines zones, notamment près de la ferme du Soliat. «L'ensemble des acteurs impliqués dans

le dossier se sont mis d'accord, à l'occasion d'une visite de terrain, sur ce dispositif», a indiqué, hier, l'Etat de Neuchâtel dans un communiqué. L'efficacité de ces mesures sera évaluée à la fin de la saison.

Ces mesures de protection font suite à des expériences pilotes de restauration de la flore mises en place dès 2018. Elles sont partie prenante des plans de gestion du site, dont le Plan d'affectation cantonal neuchâtelois, actuellement devant les tribunaux cantonaux vaudois et neuchâtelois. Ces plans doivent permettre de renforcer la



Après des expériences pilotes (ici en 2019), les cantons de Neuchâtel et Vaud annoncent des mesures de protection urgentes, notamment des restrictions d'accès aux falaises. ARCHIVES LUCAS VUITEL

protection du site, sans en exclure le tourisme.

La mise en œuvre des autres mesures est aujourd'hui empêchée par le recours d'une association. Toutefois, celle-ci n'a pas contesté la levée de l'effet suspensif

solicite par le Conseil d'Etat neuchâtelois et le Département vaudois de l'environnement pour ces mesures urgentes entre le mur et la falaise. MAH

# La «ficelle» à mobilité douce sera prolongée

## CORCELLES-CORMONDRECHE

Le Conseil général a débloqué 3,2 millions de francs pour prolonger le cheminement piétonnier le long de la ligne CFF.



La «ficelle», ici sous le vieux hangar des trams, sera agrandie et prolongée. DAVID MARCHON

Rejoindre la gare de Corcelles-Peseux à pied et à vélo sera bientôt plus facile. Les conseillers généraux de Corcelles-Cormondrèche ont accepté sans opposition, lundi soir, de consacrer 3,2 millions de francs au prolongement et à l'agrandissement de la «ficelle», le cheminement piétonnier qui longe la voie CFF. Aujourd'hui accessible seulement aux piétons et s'arrêtant au niveau de l'ancien hangar des trams, le chemin devrait rejoindre le secteur de la Rue-à-Jean, au nord-ouest du village, d'ici la fin de l'année prochaine. Une passerelle sera construite au-dessus de l'actuel sous-voie.

## Les comptes acceptés

Si le gros des travaux devrait pouvoir se tenir durant la fermeture de la ligne CFF entre mars et octobre 2021, il est difficile de donner une date d'ouverture du chemin, la planification de travaux en zone ferroviaire étant souvent compliquée, relève l'administrateur communal, Pierre Mühlmann.

Autre point à l'ordre du jour d'une longue séance (plus de trois heures), les comptes 2019 ont été validés à l'unanimité. Ceux-ci bouclent sur un bénéfice de 1,02 million de francs (sur 25,9 millions de charges totales), alors qu'un léger déficit était attendu. Ce résultat est principalement dû à la dissolution de réserves.

Les élus ont également octroyé un prêt pour la création d'un nouveau lieu culturel dans le vieux-village de Corcelles, un crédit complémentaire de 95 000 francs pour les travaux de la rue de la Gare et une motion PLR proposant d'inviter prochainement les habitants des communes de Valangin, Peseux et Neuchâtel à une petite fête, afin de présenter le village aux habitants des communes bientôt fusionnées. MAH

# Les bons comptes font l'unanimité

## BOUDRY

Le Conseil général a validé les comptes communaux bénéficiaires, ainsi que six demandes de crédit.

Oui, oui et encore cinq fois oui. Les conseillers généraux de Boudry ont accepté la quasi-totalité des points de l'ordre du jour, lundi. Ils ont notamment plébiscité les comptes communaux 2019, largement bénéficiaires. Alors que 361 000 francs de bonus étaient attendus, ce sont plutôt 1,42 million de francs (sur environ 30 millions de charges) qui ont pu être inscrits dans la colonne de résultat, en raison de «revenus légèrement supérieurs».

Le seul vote négatif de la soirée s'est porté sur le classement d'une motion s'in-

quiétant de la pollution lumineuse. «Le Conseil général ne l'a pas classée afin que l'on continue nos efforts sur ce point», indique l'administrateur communal Jean-François de Cerjat.

## Des crédits en pagaille

«Toutes les autres demandes sont passées», reprend le responsable de l'administration. Il s'agissait de crédits relatifs à l'assainissement d'un talus dans les gorges de l'Areuse (75 000 francs), celui d'armoires électriques (100 000 francs + 160 000 francs), la pose de panneaux solaires sur le collège (175 000 francs), le remplacement de luminaires (100 000 francs) et celui de lignes de tir électroniques au stand de tir (105 000 francs). «Pour ce point, un postulat a été accepté demandant d'essayer de trouver des synergies avec les communes voisines concernant la gestion des stands de tir», précise encore l'administrateur. MAH